



Contrat de Travail possible??

Par **yeyenne60**, le **09/01/2013** à **12:31**

Bonjour à vous et merci d'avance de me consacrer du temps.

Je poste ce message car en fait, je suis violoniste et je compte me lancer dans des petits concerts dans des bars ou quelques endroits qui m'ouvriraient leurs portes.

Avec mon ami, nous aimerions nous lancer la dedans, son travail serait de trouver les endroits où je pourrais jouer en contactant des propriétaires de bars ou autres.

N'étant pas en une entreprise, je voudrais savoir si il est possible que je fasse un contrat de travail, afin que ce soit déclaré et dans les normes.

Je ne sais pas si c'est possible car je ne suis pas une entreprise donc je ne connais pas les démarches afin de faire ça dans les règles.

Mes questions sont donc : Quelles sont les démarches à faire si je veux déclarer son travail?

Est ce possible?

Et la dernière question: Quel serait son statut? sachant qu'elle m'aiderait à dénicher des petits endroits où jouer...

Merci d'avance! =)

Par **P.M.**, le **09/01/2013** à **12:47**

Bonjour,

Un contrat de travail ne me semble pas adapté, un contrat de prestation artistique davantage...